

Edition Sept 2014



GUIDE DU RECYCLAGE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE DES DÉCHETS PROFESSIONNELS PAR LE COLLECTIF NATIONAL D'ETABLISSEMENTS ADAPTÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

« RECYCLAGE ECOCITOYEN® LABEL SOLIDAIRE »

1



Accréditée **Ord*i*2.0**



Labellisée CG77



SOMMAIRE

Page 3	CONTEXTE AU 1^{ER} JANVIER 2014
Page 4	Présentation du collectif d'ESAT & EA
Page 5	Implantation des directions régionales RECLS
Page 6	RECLS, une association loi 1901
Page 8	Les Principes du Réseau National
Page 09	LA FILIÈRE PAPIERS, CARTONS, ARCHIVES
Page 10	« Des papiers usagés pour des cahiers aux écoliers »
Page 11	Les conteneurs
Page 14	Archivage et Désarchivage
Page 15	Réutilisation des fibres végétales
Page 16	LES FILIÈRES D3E et DEA
Page 17	Collecte, tri et recyclage
Page 18	Réemploi dans le champ de la solidarité
Page 19	LA FILIÈRE DES DÉCHETS « PAUSE CAFE »
Page 20	Collecte, tri et recyclage des gobelets, canettes etc...
Page 21	REPORTING, TRAÇABILITÉ ET HISTORIQUE
Page 25	Bordereau de Suivi des Déchets (BSD)
Page 26	COMMUNICATION
Page 27	DOSSIER DE PRESSE
Page 30	PARTENAIRES
Page 31	AVEC RECLS, VOUS...
Page 32	LE SAVIEZ VOUS ?

CONTEXTE AU 1^{ER} JANVIER 2014

L'Union Européenne, qui est à l'origine de la réglementation sur les déchets (directive 2012/19/UE), a fixé pour les états membres des objectifs de collecte et de valorisation ambitieux et croissants. Les états membres s'engagent à collecter en proportion 45% des déchets mis sur le marché en 2016, puis 65% en 2019.

La réglementation environnementale engage la responsabilité des entreprises détentrices de déchets :

- l'article L541-1-1 du code de l'environnement définit le détenteur de déchets comme étant le « producteur des déchets ou toute autre personne qui se trouve en possession des déchets ».
- l'article L541-2 du code de l'environnement stipule que « toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination [...] ».

D'autre part, la loi 2005-102 du 11/02/2005 a renforcé la loi 87-517 du 10/07/1987 en matière d'obligation d'emploi des personnes handicapées. Les entreprises de droit privé d'au moins 20 salariés sont tenues d'employer des travailleurs handicapés dans la proportion de 6% de leur effectif total. Les entreprises nouvelles d'au moins 20 salariés ou celles qui atteignent ce seuil à la suite d'un accroissement d'effectif ont un délai de 3 ans pour se mettre en conformité.

Ces entreprises doivent effectuer (avant la fin du 1er trimestre de l'année en cours) une déclaration annuelle d'emploi (DOETH) auprès de la DIRECCTE-Unité territoriale (UT) de leur département d'implantation portant sur leurs effectifs de l'année précédente, et si elles ne remplissent pas leur quota, elles doivent verser une contribution à l'AGEFIPH par l'intermédiaire d'un bordereau de transmission.

Présentation du collectif d'ESAT & EA

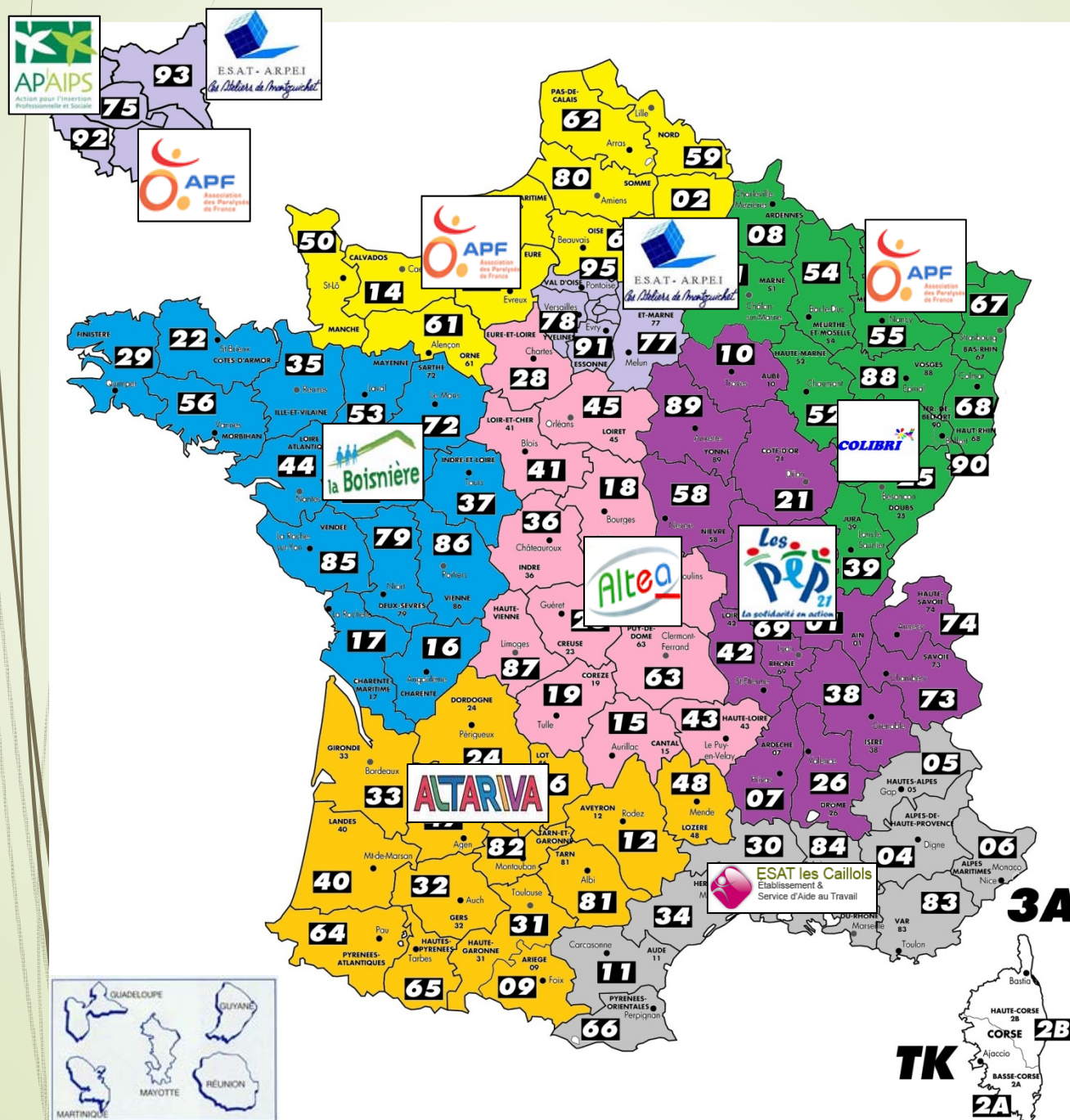
« **Recyclage Ecocitoyen® Label Solidaire** » (RECLS) est un collectif d'Etablissements Adaptés aux Travailleurs Handicapés spécialisé dans le *Recyclage Responsable et Solidaire* des déchets professionnels (D3E, DEA, DIB, Papiers/cartons, canettes, bouteilles, bouchons, gobelets etc...)

RECLS anime **des structures du travail protégé (ESAT/EA)** pour proposer aux Entreprises, Administrations et Collectivités, sur l'ensemble des territoires, des filières de traitement des déchets, et coordonne les interventions de ses membres.

RECLS accompagne ses membres dans la montée en professionnalisation en partenariat avec de grands industriels; **ARJOWIGGINS** (leader mondial de la fabrication de pâte à papier), **HAMELIN** (premier acteur européen de la fourniture scolaire), mais aussi **VEOLIA** (acteur international du service à l'environnement) et les **Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et de l'Economie, des Finances et de l'Industrie** (à travers le dispositif **Ordi 2.0** de la Délégation aux Usages de l'Internet – **DUI**).

En partenariat avec ses donneurs d'ordres, **RECLS** architecture des process et méthodes visant à inscrire le traitement des déchets professionnels, ainsi que leur obligation d'emploi de personnes handicapées, dans une démarche de l'économie circulaire grâce aux possibilités offertes par les dispositifs financiers que sont l'AGEFIPH et le FIPHFP.

L'ensemble des membres du collectif **RECLS** se sont engagés à favoriser tant que faire se peut le réemploi dans le champ de la solidarité au profit du bilan RSE ou AGENDA 21 de ses donneurs d'ordres.



RECLS, une association loi 1901

RECLS est une association loi 1901 qui a pour objectif de :

- Pérenniser l'emploi des travailleurs handicapés,
- Déployer des filières de traitement de déchets professionnels,
- Etablir des passerelles entre acteurs de l'Agenda 21 et de la cohésion sociale,
- Promouvoir les comportements écoresponsables,
- Participer à l'effort d'Education au Développement Durable,
- Lutter contre la fracture numérique,
- Soutenir des projets d'e-inclusion et de coopération décentralisée.

Pour se faire elle s'appuie sur une gouvernance collégiale constituée :

1. **Un collège des directeurs d'EA et ESAT**, structures de travail protégé, exploitant sur leur département une ou plusieurs filières de recyclage de déchets.
2. **Un collège d'élus des territoires** (villes, communauté de villes ou d'agglomération..) engagés dans un Agenda 21 et souhaitant ajouter une dimension supplémentaire et solidaire au tri sélectif des déchets.
3. **Un collège des présidents d'associations** de lutte contre la fracture numérique, d'alphabétisation, d'accompagnement social ou de soutien scolaire.



L'Internet pour tous et l'Internet de demain

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Lettre Accréditive

Délégation aux usages de l'Internet

Affaire suivie par :
Pierre Pérez
DUI n° 2010-048

Téléphone
01 55 55 99 69

Fax
01 55 55 85 35

Mél.
pierre.perez
@recherche.gouv.fr

1 rue Descartes
75231 Paris
Cedex05

Je vous confirme que l'association « Recyclage Ecocitoyen Label Solidaire », représentant un Collectif d'associations de l'Économie Solidaire et Sociale, a été labellisée par la Délégation aux Usages d'Internet dans le cadre du programme Ordi 2.0 (<http://www.ordi2-0.fr/>). L'objectif de cette démarche que pilote la Délégation aux usages de l'Internet est de favoriser la collecte, le reconditionnement et le réemploi d'ordinateurs de seconde main, dans une perspective de lutte contre la fracture numérique, d'insertion par l'économique et de développement durable.

« Recyclage Ecocitoyen Label Solidaire » est spécialisée dans la collecte, le transport, la traçabilité et le recyclage des déchets électriques électroniques et électrotechniques (DEEE). Cette association a été chargée par plusieurs de nos Pôles Régionaux Ordi 2.0 (<http://www.ordi2-0.fr/spip.php?article94>), d'organiser la collecte de matériels informatiques usagés détenus par les administrations, les collectivités territoriales de faire assurer leur tri et leur éventuelle destruction propre par des établissements de services d'aide par le Travail (ESAT) et de confier la rénovation des ordinateurs récupérables à des structures de reconditionnement labellisés Ordi 2.0, en vue d'un prêt gratuit d'ordinateurs, au bénéfice des personnes les plus désavantagées au plan économique, des associations sociales et de soutien scolaire, des écoles et pour accompagner les projets de coopération internationale.

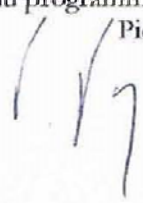
La mise en place d'une telle organisation permettra notamment de garantir, d'une part, le strict respect des règles en matière de cession des matériels pour le réemploi conformément au Code des Domaines de l'État (Interdiction de revente des matériels article 69-1), et d'autre part, de veiller à leur parfait recyclage conformément à la directive européenne transposée par la loi du 25 juillet 2005.

Je vous remercie de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux représentants de ce collectif qui peut vous aider à assurer une seconde vie très utile à vos parcs informatiques vieillissants ou obsolètes.

Fait pour valoir ce que de droit,

Paris le 21 SEP. 2010

Le responsable du programme Ordi 2.0
Pierre Perez.



Les Principes du Réseau National

Nous garantissons :

- Le tri, le traitement et la destruction finale des déchets **en conformité avec les législations françaises et européennes** en vigueur, notamment par le respect de l'environnement et l'engagement de traçabilité (Bordereau de suivi des déchets – certificats de destruction finale).

- Un rapprochement maximum des établissements de tri (ESAT/EA) des lieux d'enlèvement (entreprise ou établissement), pour limiter « **l'impact carbone** » de ces opérations.

- Le respect de la **confidentialité** des données, qu'elles soient numériques (D3E) ou imprimées (archives), par la mise en place d'un process sécurisé, depuis la prise en charge des déchets jusqu'à leur traitement final en lien avec nos partenaires **ARJOWIGGINS** (fabricant de pâte à papier) ou encore **VEOLIA** (recycleur), pouvant s'accompagner par l'utilisation de logiciels agréés par les plus hautes instances pour l'effacement des données présentes sur les disques durs (BLANCCO) ou le broyage des documents confidentiels (Niv.1 à 3 – norme DIN 32757) avec recyclage effectif.

- L'exonération du montant de la prestation de traitement du déchet de la contribution **AGEFIPH**, que doivent acquitter toutes les structures de plus de 20 salariés au titre de leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés pour au moins 6% de leurs effectifs.

- Un même « **process** » d'intervention et de prix, sur tout le territoire national.

LA FILIÈRE PAPIERS, CARTONS, ARCHIVES



Opération « des papiers usagés pour des cahiers aux écoliers »

Cette opération participe à l'effort de mobilisation des personnels sur les objectifs de développement durable. En déployant des corbeilles individuelles siglées sous le bureau de chacun des collaborateurs afin qu'ils puissent y déposer leurs papiers usagés (livres, journaux, feuilles, brochures, flyers, qu'ils soient agrafés, trombonés, plastifiés etc...) vous donnez une dimension solidaire au tri sélectif.

Ces corbeilles sont ensuite vidées dans des conteneurs à déchets (de 120 à 2000 litres) puis collectées par nos équipes et orientées vers nos centres de traitement. Une fois sur place, les papiers sont triés, puis confiés à notre partenaire **ARJOWIGGINS**, en charge du recyclage et de la production de pâte à papier 100% recyclée, qu'**HAMELIN** (1^{er} fabricant en Europe de fournitures scolaires) de transformera en cahiers estampillés « Education au Développement Durable » offerts gratuitement aux écoliers des Villes dans lesquels nous aurons procédé aux collectes.

Voir le reportage réalisé par France 2 (JT 13h, Avril 2013) : [ICI](#)

Ce process de gestion des déchets papiers peut être complété par une prestation de destruction sécurisée des documents attestée par un certificat conforme, ou encore inclure la collecte et le recyclage des cartons, mais aussi de vos consommables de type piles, cartouches ou encore ampoules et néons afin d'optimiser les coûts de transports et leurs impacts carbone, en les orientant vers nos partenaires **SCRELEC** et **RECYLUM**



Les conteneurs



La corbeille individuelle ou **RECYPAP**.

- Corbeille fabriquée à partir de cartons 100% recyclé et recyclable, aux couleurs de l'opération
- Dim : 319 x 278 x 420 mm
- Charge utile : 6kg
- Durée de vie : 1 an



Bac roulant 360 litres, sécurisé

- Conteneur réalisé par injection en polyéthylène Haute Densité (PEHD) résistants aux chocs, aux produits chimiques courants, aux UV et aux grands écarts de température.
- Conforme aux normes européennes EN840-1 à 6.
- Dim : 850 x 620 x 1090 mm
- Charge utile : 145kg

Les conteneurs (suite)



Le roll standard convient à toute sorte d'activité. Il supporte une charge utile de 500 kg. Il est équipé d'origine de 2 roulettes fixes et 2 pivotantes. Il répond aux exigences de tous les secteurs de commerce et d'industrie.

- Dimensions : L x P x H en mm
- Hors tout : 810 x 715 x 1650 ou 1850
- Utile : 760 x 665 x 1500 ou 1700
- Diamètre du tube : 25mm
- Maille : 150x300 mm
- Charge utile : 500 kg

- Containers en aluminium
- Couvercle monté sur charnières avec profilé de bord et 2 sangles
- Fente d'introduction 420 x 27 mm avec plaque de blocage des documents renfermés
- 1 fermeture à levier avec serrure fermant à clef intégrée
- Avec une poignée de manipulation très fonctionnelle en aluminium anodisé
- Dim : H: 99 cm, P: 28 cm, L: 45 cm



BIEN TRIER

LE PAPIER

POUR MIEUX LE

RECYCLER



PAPIERS ACCEPTÉS



DÉCHETS REFUSÉS

Le Recyclage Responsable et Solidaire.

82 bis, rue Emile Cossonneau - 93330 Neuilly sur Marne • www.recyclage-ecocitoyen.fr



Archivage et Désarchivage

La filière papier c'est aussi la possibilité de confier à chacun de nos membres des opérations ponctuelles de **destruction d'archives** suivant les normes européennes (norme DIN 32757).

➤ Niveau 1 pour les documents généraux

Coupe en bandes de 12 mm de largeur maximum. Ce type de coupe convient aux documents généraux devant être rendus illisibles après écoulement du délai de conservation.

➤ Niveau 3 pour les documents confidentiels

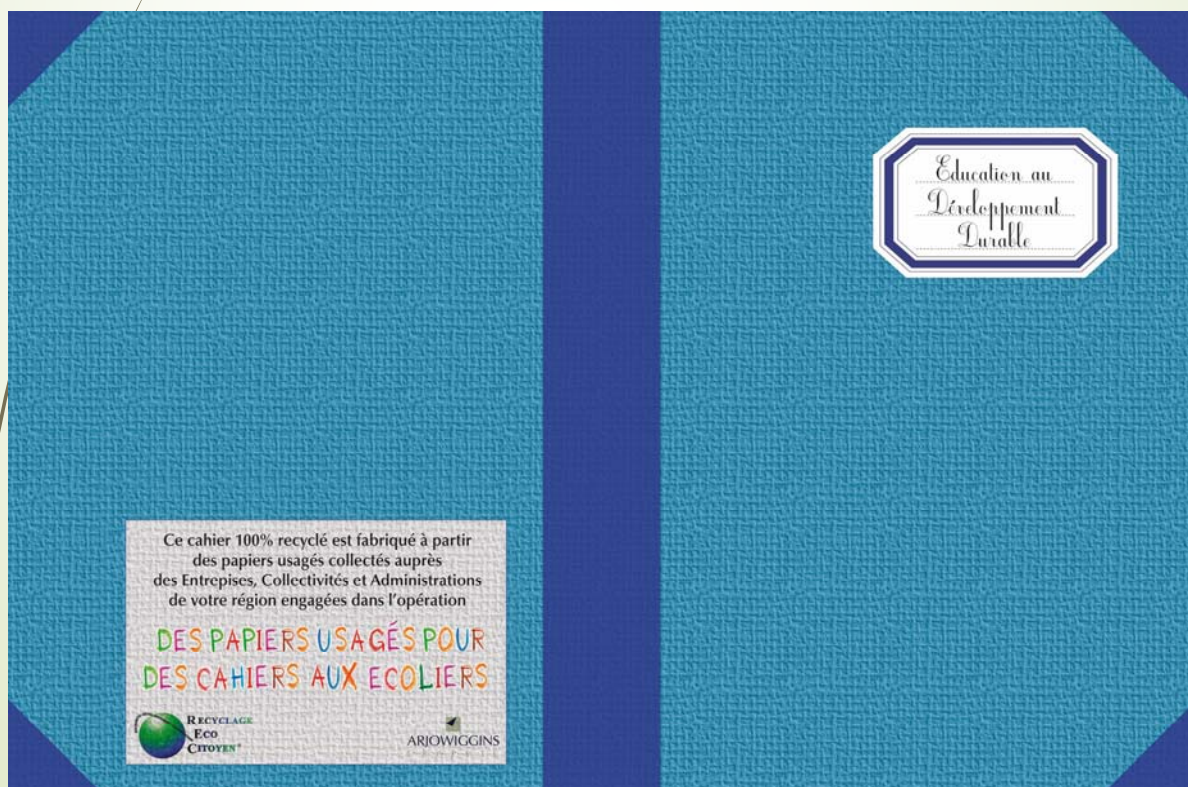
Coupe croisée pour une particule de largeur inférieure ou égale à 4 mm, et d'une longueur inférieure ou égale à 80 mm ; soit une surface de 320 mm² ou moins. Ce type de coupe convient aux documents confidentiels, comme des données concernant des personnes.

C'est aussi la **gestion externalisée de vos archives** avec tenue d'inventaire, historique d'entrées/sorties, destruction à date, et navette des cartons dont vous pourriez avoir besoin occasionnellement et disponibles dans les 48h, livraison sur site. Une solution idéale pour optimiser votre contribution AGEFIPH et récupérer des m² parfois très coûteux.

Réutilisation des fibres végétales

RECLS tri et recycle sur le territoire national 100% des papiers usagés collectés et les transforme en cahiers 100% recyclés remis gratuitement aux écoliers des Villes, participant ainsi à l'Education au Développement Durable des plus jeunes.

RECLS accompagne les collectivités en organisant des journées de rencontre, des expositions itinérantes et des animations autour des valeurs qu'elle véhicule; l'Ecologie, le Handicap, le Recyclage etc...



Couvertures des cahiers d'Education au Développement Durable

Les filières D3E - Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques - et DEA - Déchets d'Équipements d'Ameublement



Collecte, tri et recyclage

Filière historique, RECLS propose un large éventail de prestations garantissant :

- une fin de vie des D3E conforme aux législations françaises comme européennes,
- le respect de la confidentialité des données enregistrées sur les unités de stockage par le blanchiment des disques durs



- La dépersonnalisation hardware et software des matériels
- Un tri des matériels afin de favoriser le réemploi solidaire
- Le relevé des numéros de série pour les sorties d'immobilisation
- La déconstruction et le recyclage des matériels HS

Mais aussi pour le confort de nos donneurs d'ordres :

- Une mise à disposition de personnels pour palettiser les matériels
- Un transport dédié et un impact carbone réduit.

Réemploi dans le champ de la solidarité

RECLS déploie, en lien avec les collectivités locales, des opérations de prêt gratuit de matériel informatique dans le cadre d'opérations structurantes de territoire.

Opération « Solidarité Informatique Pour Tous »

Consiste à lutter contre la fracture numérique et promouvoir la solidarité numérique sur le département par la mise à disposition d'un matériel reconditionné, personnalisable, à orienter les bénéficiaires vers les structures d'alphabétisation numérique pour l'accompagnement à la prise en main et à veiller à l'adaptation des pédagogies aux personnes âgées en lien avec les EPN et Net Public

Opération « Websenior 2.0 »

Consiste à équiper d'un ordinateur complet et reconditionné selon le cahier des charges ORDI 2.0, les personnes âgées isolées, et favoriser les relations intergénérationnelles pour faire émerger des pédagogies adaptées et des méthodes d'accompagnement pour l'appropriation des TIC.

Opération « Micro-Hosto »

Consiste à améliorer les conditions d'hospitalisation de longue durée et à rompre l'isolement des enfants et adolescents malades ou en situation de handicap par la mise à disposition d'un ordinateur portable reconditionné ou de tablette numérique connectée.

Opération « KIT Micro »

Consiste à équiper les jeunes créateurs d'entreprise ou porteurs de projet de l'ESS du département, d'un ordinateur complet et d'une imprimante laser reconditionnés afin de faciliter leur démarrage.

La filière des déchets « pause café » Gobelets, Canettes, Bouteilles etc...



Collecte, tri et recyclage des gobelets, canettes, bouteilles etc...

RECLS a établi un partenariat avec CKFD, un fabricant de compacteur manuel innovant, afin de proposer aux entreprises et administrations une solution éco-responsable de collecte des déchets de pause.

Chacun des FACILO'TRI peut contenir jusqu'à 1300 canettes, 700 bouteilles et 800 gobelets ! Ses dimensions parfaites en font la solution idéale pour garantir le tri de vos déchets et leur recyclage.

Chaque borne est accompagnée d'un forfait service comprenant le nettoyage, le vidage des bornes et le remplacement des sacs.

Dim : 130 x 57,5 x 75cm
Poids : 80 kg





21

REPORTING, TRAÇABILITÉ ET HISTORIQUE



Le Recyclage Responsable et Solidaire
des Déchets Professionnels

labelisé
Ordre 2.0



[Accueil](#)

[Qui sommes-nous ?](#)

[Nos Filières](#)

[Implantation](#)

[RECLS et les Villes](#)

[Actualités](#)

[Contact](#)



Nom Utilisateur :

Mot de Passe :

[Mot de passe perdu ?](#)

Copyright 2012 Recyclage Ecocitoyen Label Solidaire
82 Bis Rue Emile Cossonneau, 93330 Neuilly sur Marne - Siret : 524 931 664 - APE 9499Z

Le Recyclage Responsable et Solidaire des Déchets Professionnels

Suivi des commandes et collectes

RECLS a spécialement développé un CRM, accessible depuis le site www.recyclage-ecocitoyen.fr via un login et un mot de passe personnalisé, afin de centraliser l'ensemble des informations nécessaire au suivi des prestations confiées. Ainsi pour chaque collecte seront disponibles les dates, poids, BSD, certificats, BDC, facture, attestation d'UB etc...

Historique Commandes Cumul Cahiers UB Ordre Services Demande Assignment Inventaires Poids Papier Collecté Demande Factures

Rechercher :

Historique des commandes :

Date	Bon Commande	Client	ESATEA	Statut	Filière	CA
02/01/2014	N° 00000118	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Signé	FILIERE D3E	228,00 €
02/04/2014	N° 00000223	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Signé	FILIERE D3E	1 110,00 €
02/04/2014	N° 00000222	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Signé	FILIERE D3E	180,00 €
03/02/2014	N° 00000168	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Facturé	FILIERE D3E	1 506,00 €
03/02/2014	N° 00000167	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Signé	FILIERE PAPIER	78,60 €
03/02/2014	N° 00000166	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Annulé	FILIERE D3E	0,00 €
03/03/2014	N° 00000190	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Envoyé	FILIERE D3E	0,00 €
03/04/2014	N° 00000224	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Signé	FILIERE D3E	1 170,00 €
04/02/2014	N° 00000171	[REDACTED]	IRIS MESSIDOR	Facturé	FILIERE PAPIER	4 200,00 €
04/02/2014	N° 00000170	[REDACTED]	IRIS MESSIDOR	Annulé	FILIERE PAPIER	3 000,00 €
04/02/2014	N° 00000169	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Facturé	FILIERE MOBILIER	675,00 €
05/03/2014	N° 00000191	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Facturé	FILIERE D3E	1 140,00 €
05/12/2013	N° 00000086	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Facturé	FILIERE D3E	680,00 €
05/12/2013	N° 00000085	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Annulé	FILIERE D3E	500,00 €
05/12/2013	N° 00000084	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Envoyé	FILIERE PAPIER	703,75 €
05/12/2013	N° 00000083	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Signé	FILIERE PAPIER	0,00 €
05/12/2013	N° 00000082	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Annulé	FILIERE MOBILIER	0,00 €
06/01/2014	N° 00000119	[REDACTED]	IRIS MESSIDOR	Facturé	FILIERE PAPIER	4 200,00 €
06/02/2014	N° 00000179	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Signé	FILIERE D3E	162,00 €
06/02/2014	N° 00000178	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Envoyé	FILIERE PAPIER	0,00 €
06/02/2014	N° 00000177	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	En cours	FILIERE PAPIER	0,00 €
06/02/2014	N° 00000176	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	En cours	FILIERE PAPIER	0,00 €
06/02/2014	N° 00000175	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Facturé	FILIERE PAPIER	330,00 €
06/02/2014	N° 00000174	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Annulé	FILIERE PAPIER	330,00 €
06/02/2014	N° 00000173	[REDACTED]	Ateliers de Montguichet	Facturé	FILIERE PAPIER	78,60 €

Précédent Suivant

Accès à votre historique complet et téléchargement des pièces

Bon(s) de commande :		
Numéro	Date de création	Statut
00000221	31/03/2014 à 16:48	Signé
		Ordres de Services envoyé le 15/04/2014 à 16:01
		Bon de Commande signé le 15/04/2014 à 16:01
		Bon de Commande envoyé au client le 31/03/2014 à 16:48
00000220	31/03/2014 à 16:47	Facturé
		Bordereau de suivi déchets envoyé le 15/04/2014 à 16:01
		Facture client envoyée le 15/04/2014 à 16:01
		Ordres de Services envoyé le 15/04/2014 à 16:00
		Ordres de Services envoyé le 15/04/2014 à 15:59
		Bon de Commande signé le 15/04/2014 à 15:59
		Bon de Commande envoyé au client le 31/03/2014 à 16:48
00000213	25/03/2014 à 17:29	Signé
		Facture client envoyée le 01/04/2014 à 08:06
		Ordres de Services envoyé le 26/03/2014 à 11:00
		Bon de Commande signé le 26/03/2014 à 11:00
		Bon de Commande envoyé au client le 25/03/2014 à 17:29
00000191	05/03/2014 à 17:46	Facturé
		Bordereau de suivi déchets envoyé le 27/03/2014 à 13:52
		Facture client envoyée le 27/03/2014 à 13:52
		Ordres de Services envoyé le 27/03/2014 à 13:51
		Ordres de Services envoyé le 27/03/2014 à 13:51
		Ordres de Services envoyé le 27/03/2014 à 13:50
		Bon de Commande signé le 27/03/2014 à 13:50
		Bon de Commande envoyé au client le 05/03/2014 à 17:46

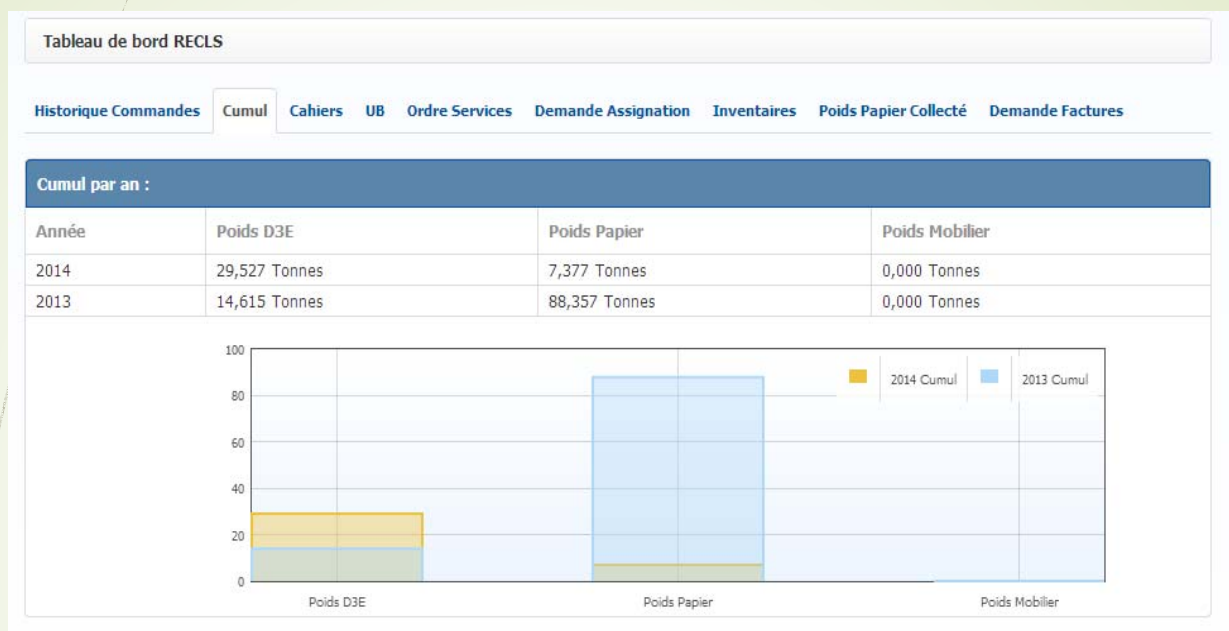
FACTURE

BDC

BSD

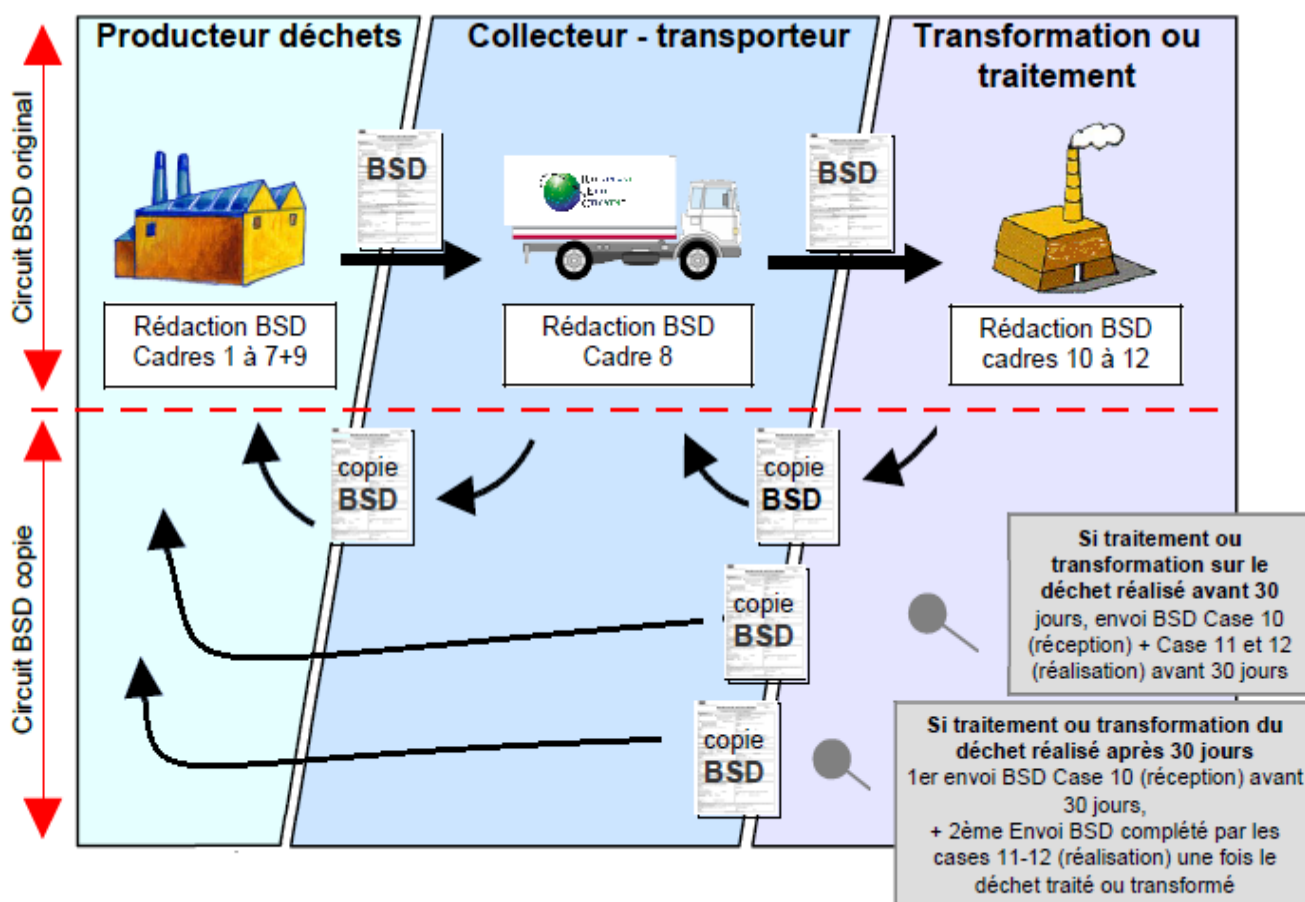
FORMAT PDF

Le CRM RECLS, un accompagnement à la rédaction de votre bilan RSE



- Outil nouvellement intégré au process mis en place auprès des membres du collectif RECLS, chacune des interfaces présentées ici sera amenée à évoluer au cours de l'année afin de fournir toujours plus de visibilité et de données aux donneurs d'ordres.

Bordereau de Suivi de Déchets (BSD)



L'original du BSD suit toujours le déchet

Le BSD distingue en deux étapes la partie à renseigner par le destinataire :

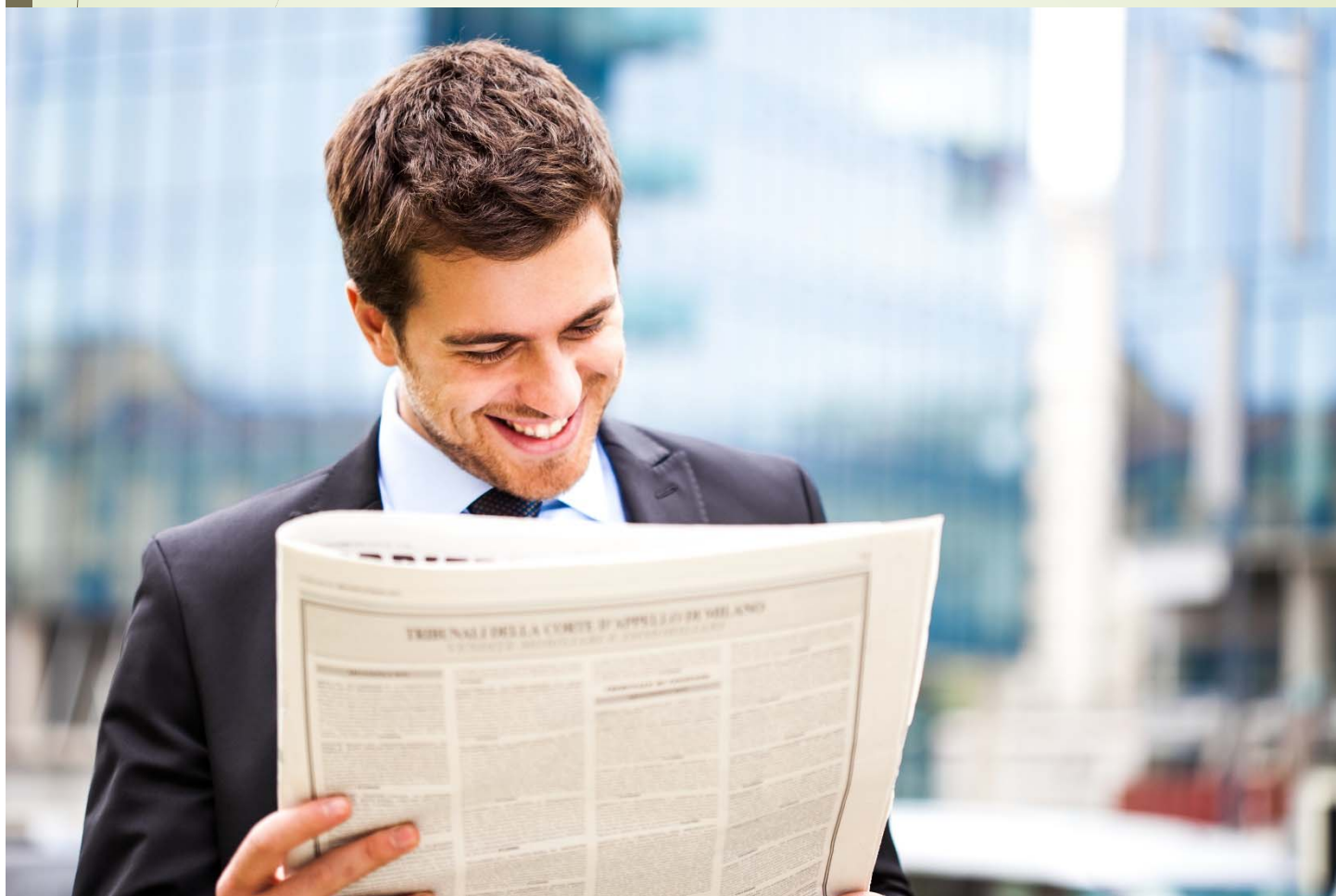
- Cadre 10 : la prise en charge du déchet sur l'installation de destination (transformation ou traitement)
- Cadre 11 : la réalisation effective de l'opération sur le déchet.

COMMUNICATION

- RECLS accompagne chacun de ses membres et partenaires donneurs d'ordres, dans le déploiement d'opérations de recyclage des déchets.
- Un chargé de mission Communication & Relations Presse se tient à votre disposition pour vous épauler dans l'élaboration des dossier de presse, des communiqués ou tout autre support souhaité, cela inclut l'organisation d'évènements notamment lors de la semaine du Développement Durable ou du mois de l'ESS par exemple.
- Des journées de sensibilisation au tri des déchets et à leur recyclage sont régulièrement organisées. RECLS met à disposition l'ensemble de ces outils ; stand personnalisable, flyers, brochures, posters et organise sur simple demande des visites des ESAT/EA membres, et de l'usine d'ARJOWIGGINS à Château Thierry (51).



DOSSIER DE PRESSE (EXTRAITS)



RECLS, un réseau national

publié le 14/12/2013 dans le *Républicain Lorrain*
NORROY-LE-VEEUR

Gérard Houri et Daniel Metrich (1er et 2ème à droite), ont remis le label « Entreprise solidaire » à Serge Gouillaud (2ème à gauche), en présence de Daniel Grosjean.



Le recyclage éco-citoyen du papier labellisé

Créée en 1963, la société IDEX Énergies est spécialisée dans la production, la fourniture et la transformation de l'énergie. Elle s'est impliquée depuis de nombreuses années dans les énergies nouvelles et renouvelables, ainsi que dans la gestion des questions environnementales et le recyclage.

La société IDEX Énergies s'est impliquée depuis de nombreuses années dans les énergies nouvelles et renouvelables, ainsi que dans la gestion des questions environnementales et le recyclage.

En matière de récupération et de réorientation des produits, la direction nord-est d'IDEX Énergies a engagé ses dix-huit sites des dix départements dont elle a la charge dans l'opération « des papiers usagés pour des cahiers aux écoliers », conçue et menée en partenariat avec le collectif EA/ Ésat « recyclage écocitoyen label solidaire » (RECLS). Ce programme a pour but d'apporter une activité pérenne aux travailleurs handicapés, mais aussi de donner une dimension solidaire à cette collecte de papiers usagés.

Lutter contre le gâchis

La spécificité de RECLS est de regrouper des structures de travail adapté, EA et Ésat (anciennement CAT), au plus près des lieux d'enlèvement. Objectif : collecter et traiter les papiers ou matériels informatiques usagés pour les recycler ou favoriser leur réemploi, mais aussi lutter contre leur gâchis et protéger l'environnement.

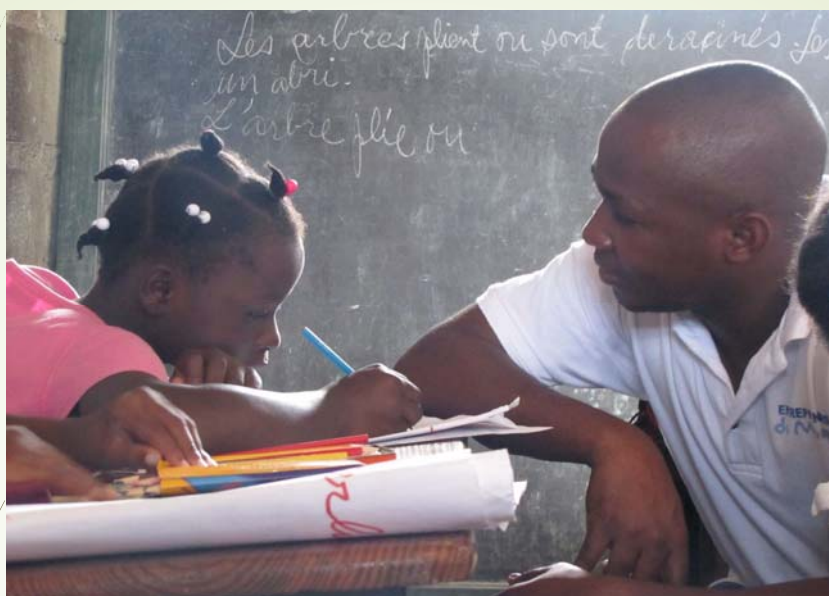
D'un fonctionnement simple, aux multiples retombées, l'opération pour laquelle IDEX Énergies s'est mobilisée, consiste à demander à chacun de ses collaborateurs de déposer les papiers usagés dans des corbeilles spécialement destinées à un premier tri entre les papiers recyclables et les autres. Leur contenu sera ensuite collecté et trié par les travailleurs handicapés des centres de traitement locaux de RECLS, pour être ensuite transformé dans l'une des usines du fabricant mondial Arjowiggins, en pâte à papier. Cette production sera convertie en cahiers, qui seront remis gratuitement, aux écoliers de la région Alsace — Lorraine.

La mobilisation d'IDEX Énergies dans cette opération devrait permettre, en récupérant cinq tonnes de papiers usagés, qui fourniront 4,5 tonnes de pâte à papier, de fabriquer des milliers de cahiers à distribuer. Avec, pour impact, un dimensionnement environnemental fort, apportant une réelle dimension de défense de l'environnement à cette action solidaire, plus de dix tonnes de bois étant sauvées de l'abattage.

Action amplifiée

C'est pour cet important travail citoyen que Serge Gouillaud, directeur régional Alsace-Moselle-Vosges de la société a, dans les locaux sis sur la zone Écoparc, reçu pour sa région le label « Entreprise solidaire » décerné par le collectif EA/ Ésat, représenté par Gérard Houri, délégué général de RECLS, et Daniel Metrich, chef de projet de l'APF Alsace-Lorraine, en présence de Daniel Grosjean, directeur EA/APF et de Fabrice Launay, de la société Arjowiggins.

Dans l'avenir, cette action sera amplifiée par une information et une sensibilisation de la part de toutes les parties prenantes auprès des administrations, collectivités et autres entreprises. Le label pourra être attribué à celles qui s'impliqueront dans le processus de récupération des papiers, ce qui les rendra partenaires en leur permettant de marquer leur attachement à ce nouveau concept de développement durable et de recyclage responsable et solidaire.



NOISY-LE-SEC

Des ordinateurs reconditionnés pour Haïti

Le Parisien du 12.11.2013

Plus de trente packs d'ordinateurs sont en route pour Haïti. Ils devraient y arriver après un voyage d'un mois en cargo et équiper le nouveau complexe scolaire de Gressier que l'association FHAH (Franco-haïtienne et amis d'Haïti) est en train de réaliser dans la banlieue de la capitale, Port-au-Prince. Ces équipements informatiques ont été offerts par l'Association des Paralysés de France de Noisy-le-Sec, membre du collectif Recyclage Ecocitoyen®. Il s'agit en effet d'ordinateurs réformés confiés au recyclage par la direction régionale d'ERDF. Ils ont été triés et reconditionnés et pourront donc être utilisés par les enfants du primaire et du secondaire de Gressier afin de se former aux bases de l'informatique. Selon le collectif Recyclage écocitoyen, sur les 2,5 millions d'ordinateurs usagés qui échouent dans une benne, un tiers pourraient être « récupérés et reconditionnés pour voir leur vie prolongée de deux à trois ans, voire plus longtemps, en rendant des services importants à des particuliers ou des associations sans équipement ».

NOS PARTENAIRES EN 2014



AVEC RECLS, VOUS ...

- **Pérenniserez** l'emploi des travailleurs handicapés en charge de la collecte et du tri de vos déchets.
- **Sensibiliserez** l'ensemble de vos collaborateurs à une attitude éco-citoyenne et une nouvelle dimension du tri sélectif.
- **Deviendrez partenaire** de filières qui permettront d'offrir des « éco-cahiers » aux écoliers, et permettrez la lutte contre la fracture numérique par le prêt gratuit des vieux matériels informatiques aux personnes défavorisées.
- **Consolidez** vos politiques de **Développement Durable** et vos démarches **RSE**.
- **Relèverez** les 9 défis de l'Agenda 21
- **Et Optimiserez** le montant de votre contribution AGEFIPH/FIPHFP

LE SAVIEZ VOUS ?

- ❑ 10% de votre contribution AGEFIPH peuvent être versées à RECLS pour adapter les services fournis par le secteur du travail adapté et monter en compétence les personnes handicapées en vues de leur insertion professionnelle. (article D. 323-2-5 du code de travail)

- ❑ RECLS, c'est :
 - 40 ESAT & EA implantés sur le territoire,
 - 40 équipes mobilisées pour vous accompagner,
 - 2700 Travailleurs Handicapés,
 - 272 539h de travail de personnes handicapées.
 - 130 projets de territoires portés en 2013,
 - 17000 bénéficiaires directs,

RECLS à votre écoute



Pour plus de renseignements:

Matthieu Pasini – Directeur Commercial

Tel : 09 74 77 57 83 – Mob : 06 71 22 12 59

Mail : matthieu.pasini@recyclage-ecocitoyen.fr

www.recyclage-ecocitoyen.fr

QU'EST-CE QUE L'ECONOMIE CIRCULAIRE ?

L'économie circulaire désigne un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. Il s'agit de déployer, une nouvelle économie, circulaire, et non plus linéaire, fondée sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie.

« *RECYCLAGE ECOCITOYEN LABEL SOLIDAIRE* »

Association Loi 1901 à but non lucratif

82 Bis Rue Emile Cossonneau

93330 Neuilly Sur Marne

SIRET : 524 931 664 – APE 9499Z